



Cauffry, le 16 Décembre 2025



**Objet : Journées en salle Foot à 5 ÉVOLUTION "Restos du Cœur"**

Chère Madame,  
Cher Monsieur,

Les journées en salle Foot à 5 ÉVOLUTION auront lieu **les Samedi 10 et 17 janvier 2026**. Cette manifestation a été organisée dans le but de faire jouer une journée supplémentaire aux enfants dans les installations couvertes à une époque où les conditions climatiques sont incertaines.

Ces journées sont placées sous le signe de la **solidarité** avec les plus démunis. Nous collaborons avec **les Restos du Cœur** pour que chaque club collecte des produits alimentaires et des produits divers et les amène au cours de cette manifestation.

Ne pourront participer **QUE LES JOUEURS LICENCIÉS** (**se munir de son listing papier avec photo ou FOOTCOMPAGNON pour tout contrôle**).

**Les feuilles de présences sont à transmettre via le logiciel FAL dans les 48 heures.**

Les joueurs devront se munir **de baskets propres et protège tibia pour les matches**.

**Les chaussures avec crampons sont interdites dans les salles.**

Tous les enfants seront récompensés.

Vous pourrez trouver ci-joints les jours et les lieux prévisionnels de ces plateaux, dont les rencontres se dérouleront à 4 x 4 sur deux terrains en largeur de la salle seront également mise en place.

Au vu du nombre de salles et de la hausse des licenciés dans la catégorie U8/U9, **le nombre d'équipes par club est limité à 4 équipes de 5 joueurs maximum par club.**

Certains clubs peuvent avoir des déplacements plus lointains qu'à l'accoutumée, ceci étant dû à la disparité géographique des salles mises à notre disposition qui ne couvrent pas harmonieusement tout le département. Il serait toutefois dommage que vos enfants ne participent pas à cette journée festive.

Nous comptons sur vous et la mobilisation de votre club pour que les plateaux en salle « **Restos du Cœur** » soient une réussite et mettent en avant les valeurs de solidarité et de tolérance qui caractérisent notre sport.

***Les clubs absents non excusés sur l'un de ces plateaux se verront infliger une amende de 30 euros qui sera reversée intégralement au profit des Restos du Cœur.***

Veuillez agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Administratif,  
Christophe PRUVOST

Destinataires : clubs Foot à 5



## **JOURNÉES EN SALLE (U8-U9) "RESTOS DU CŒUR"**

**SAMEDI 10 JANVIER 2026**

**MAXIMUM 5 JOUEURS PAR EQUIPE**

### **MONTATAIRE à 9H30, Gymnase Bellard, 1 chemin de la Croix Détruite**

MONTATAIRE (4), LABOISSIERE (1), CHEMINOTS CHAMBLY (2), CHAMBLY (4), ST CREPIN (2), STE GENEVIEVE (1), ESCHES FOSSEUSE (1), LAMORLAYER (4),

### **RIBECOURT à 9H30, complexe sportif Léo Lagrange, Cours Mirabeau**

RIBECOURT (3), TRACY (1), BRUNVILLERS (1), MAIGNELAY (3), BETHISY (2), SALENCEY (1), RESSONS (4), TRICOT (1), LASSIGNY (2),

### **ST LEU à 9H30, Complexe Pascal Grousset**

ST LEU (4), BORNEL (4), LIANCOURT/CLERMONT (4), ANDEVILLE (2), CHANTILLY (4),

### **LAIGNEVILLE à 9H30, rue des Cerisiers**

LAIGNEVILLE (4), NOGENT AFC (4), ANGY (2), SACY (2), BALAGNY (1), BREUIL LE SEC (4), CIRES (2),

### **BEAUVAIIS à 9H30, gymnase François Truffaut 50 rue Simone Signoret**

ASBO (4), ALLONNE (4), LORMAISON (2), BEAUVAIIS FC (4), ETOUY/AGNETZ (1),

### **TILLE à 13H30 7 rue de l'Ile de France**

TILLE (1), HERCHIES (2), HAUDIVILLERS (2), BEAUVAIIS ST JUST (4),

### **LA CROIX ST OUEN à 9H30, complexe sportif Alain Mimoun rue Gabrielle Chanel**

ST SAUVEUR LA CROIX (1), AFC COMPIEGNE (4), ST JUST (4), PLESSIS BRION (2), PONT (4), VERBERIE (1),



**SAMEDI 17 JANVIER 2026**

**MAXIMUM 5 JOUEURS PAR EQUIPE**

**LACROIX ST OUEN à 9H30, complexe sportif Alain Mimoun rue Gabrielle Chanel**

ST SAUVEUR LA CROIX (2), CANLY (1), PONTPPOINT RURAVILLE (2), ESTREES (3), PAYS DU VALOIS (4),

**ST PAUL à 13H30, rue des Courtilllets**

ST PAUL (3), ONS EN BRAY (1), CHAUMONT (2), FLEURY (3), TALMONTIERS (3),

**MARGNY à 13H30, 194 rue Louis Garcin**

MARGNY (4), VENETTE (2), LES AGEUX (2), COMPIEGNE JARC (2), THIEUX (1), CHEVRIERES/GRANDFRESNOY (4), CHOISY (4),

**NOGENT à 9H30, Gymnase 47 rue Edouard Heriot**

US NOGENT (4), AFC CREIL (4), CHEMINOTS NOGENT (2), VERNEUIL (2), US CAUFFRY (4),

**MONTATAIRE à 9H30, Gymnase Bellard, 1 chemin de la Croix Détruite**

MONTATAIRE (3), NOAILLES (2), MESNIL EN THELLE (4), GOUVIEUX (2), ST MAXIMIN (4),

**MARSEILLE à 13 H 30, Impasse du Fief**

MARSEILLE (1), ST SAMSON (1), VERDEREL (2), CEMPUIS (1), GRANDVILLIERS (2), MOLIENS (1), SONGEONS (1), BRETEUIL (2), CREVECOEUR (4),

**CREPY à 9H30 gymnase Michelet rue de sablonnière à Crépy**

CREPY (4), MAREUIL (2), MULTIEN (1), ORRY PLAilly (3), ORMOY DUVY (2), BONNEUIL (1), SENLIS (4),

*Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre d'équipes*